

## Atelier Détection de Potentiel Secteur Transport

**PRENOM - NOM :** Mehrez MRAD  
**N° IDE :** 6778355C  
**Séance du :** 05/07/2023

*La détection de potentiel est une séance qui mesure par analogie, à l'aide d'exercices, le potentiel professionnel d'une personne pour un secteur d'activité donné. L'objectif de cette séance est d'aider à l'orientation du candidat sur un secteur d'activité.*

### Descriptif des exercices et potentiels détectés :

Le candidat a dû réagir à des situations pouvant être rencontrées dans les métiers du transport tels que : magasinier(ère), cariste, chauffeur(se) livreur(se), chauffeur(se) routier(ère), conducteur(rice) de bus, agent(e) administratif(ve), etc.

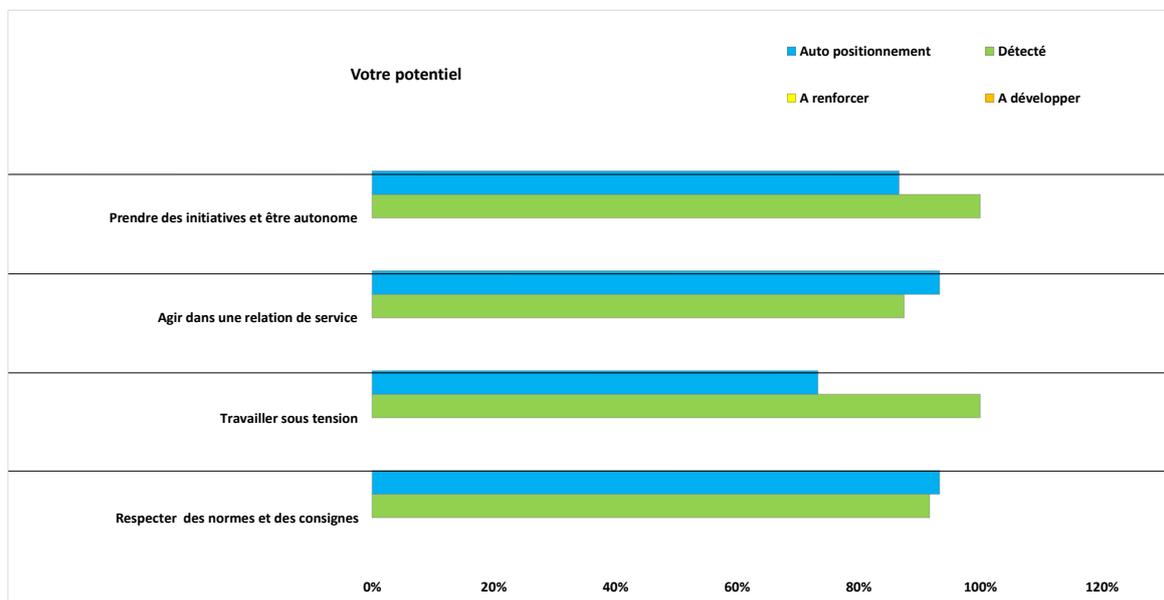
### Ces exercices ont mesuré le potentiel du candidat à :

- Prendre des initiatives et être autonome
- Agir dans une relation de service
- Travailler sous tension
- Respecter des normes et des consignes

### La séance a permis au candidat, dans un temps imparti, d'être sensibilisé à :

- Comprendre des consignes et les appliquer en autonomie.
- Identifier la réponse qui respecte les règles de l'entreprise tout en répondant au besoin du client.
- Organiser une tournée de livraison en fonction de la situation géographique des clients, des priorités et des heures de livraisons.
- Transmettre des informations claires et précises compréhensibles par tous.

## RESTITUTION



<b>Prendre des initiatives et être autonome</b>	<b>Agir dans une relation de service</b>
Potentiel détecté	Potentiel détecté
<b>Travailler sous tension</b>	<b>Respecter des normes et des consignes</b>
Potentiel détecté	Potentiel détecté

Préconisation(s) suite à l'entretien individuel de restitution :

## SUITES POSSIBLES POUR VOTRE PARCOURS

### PROCHAINES FORMATIONS DISPONIBLES

### IMMERSION FACILITEE

<https://immersion-facile.beta.gouv.fr/>

Une immersion professionnelle répond à 1 des 3 objectifs suivants :

- Découvrir un métier ou un secteur d'activité
- Confirmer un projet professionnel
- Initier une démarche de recrutement



L'immersion professionnelle n'a pas de durée minimale, mais elle ne peut excéder 1 mois.

Le bénéficiaire n'est pas employé par la structure d'accueil. L'aide à la mobilité peut être accordée sous conditions.

### IDENTIFIEZ VOS ATOUTS ET COMPETENCES



### FAITES VOUS ACCOMPAGNER

### UTILISEZ NOS SERVICES EN LIGNE



### PARTICIPEZ A DES EVENEMENTS

### CONTACTER DES ENTREPRISES



### PROCHAINES SESSIONS MRS (Méthode de Recrutement par Simulation)